

**Agenceur :
une profession
à (re)découvrir**



**Lancement
du livre blanc
et du CCTP
des Agenceurs
de l'UNIFA.**

**Dossier de presse
mai 2006**

Contacts presse :

Groupement des Agenceurs de l'UNIFA
Vincent Lavandier – RP carrées
03 28 52 00 57
Delphine Quéré – UNIFA
01 44 68 18 40

Photos disponibles sur simple demande



lesagenceurs
UNIFA
UN RÉSEAU DE SAVOIR-FAIRE
DES RÉALISATIONS SUR MESURE



Industries Françaises de l'Ameublement



CODIFA

Agenceur : une profession à (re)découvrir

Lancement du livre blanc et du CCTP des Agenceurs de l'UNIFA.

Sommaire :

Pourquoi un livre blanc de l'agencement ?
Page 2

Le marché de l'agencement.
Page 6

Témoignages d'une région : le Nord.
Page 9

Un président pour le Groupement des Agenceurs
de l'Unifa
Page 12

Le Groupement des Agenceurs de l'UNIFA et le réseau de
partenaires
Page 13



lesagenceurs
UN RESEAU DE SAVOIR-FAIRE
DES REALISATIONS SUR-MESURE UNIFA

www.agenceurs-unifa.com

Contacts presse :

Groupement des Agenceurs de l'UNIFA :
Vincent Lavandier – RP carrées – 03 28 52 00 57
Delphine Quéré – UNIFA – 01 44 68 18 40

1

POURQUOI UN LIVRE BLANC DE L'AGENCEMENT ?

Un métier à (re)découvrir

Quelle réalité professionnelle, quelles compétences recouvre le mot agenceur ?

Définir pour mieux comprendre. Expliquer pour mieux apprécier. Décrire pour (re)découvrir.

...

Ce sont les objectifs visés par les agenceurs du Groupement des Agenceurs de l'UNIFA, qui jugeaient urgent de prendre la parole et de réagir face aux idées reçues sur le métier d'agenceur.

Le livre blanc de l'Agencement, le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du lot Agencement, la charte des Agenceurs, le site Internet – s'adressent aux clients des Agenceurs. Ils ont pour but de démontrer la valeur ajoutée du métier d'agenceur.

Ce livre blanc est la première étape vers la reconnaissance d'un *vrai métier* exercé par des femmes et hommes de talent et de convictions et dotés d'un *vrai savoir faire*.

Dans une société qui aime segmenter et étiqueter, il est difficile de classer l'agenceur, car il s'appuie sur deux métiers et sur deux cultures.

L 'agenceur le spécialiste aux multiples compétences

La double culture de l'agenceur

L'agenceur travaille dans le bâtiment et il fabrique des meubles.

On le voit sur le chantier, à gérer et coordonner, mais il dispose aussi d'un bel atelier de fabrication lourdement équipé. Il fabrique des meubles – des modèles uniques – en pensant bâtiment, et des menuiseries en pensant mobilier adjacent ! C'est la complexité de ce métier. C'est aussi sa richesse.

Les compétences en interne

Pour accompagner au mieux son client, l'agenceur sait s'entourer, en interne, des professionnels nécessaires à la réalisation du chantier :

- **le chargé d'affaires** sert d'interface entre le client et le reste de l'équipe.
- **le technicien du bureau d'études** traduit sur le papier les projets du client.
- **le conducteur de travaux** coordonne sur le terrain l'avancement du projet.
- **l'équipe de fabrication** assure en volume la réalisation unique du projet.
- **le monteur-installateur** concrétise et finalise le projet sur site.

Les savoir-faire multiples

Disposant en interne de tout ou partie de ces compétences et savoir-faire, les agenceurs peuvent ainsi prendre en charge les 4 phases qui caractérisent le métier de l'agencement :

La conception, nécessitant un BET, bureau d'études techniques, et la maîtrise des différents matériaux et des innovations dans ce secteur.

La coordination, également appelée le « tout corps d'état », où l'agenceur exercera son talent à orchestrer efficacement dans le respect des plannings, les différents corps d'état : carreleur, menuiserie, éclairage...

La fabrication, avec une équipe polyvalente, des ateliers équipés de DAO, de machines-outils à commande numérique et des techniques de fabrication variées, permet un travail sur mesure, de qualité irréprochable.

La pose et l'installation, qui jusqu'à la livraison, s'adaptera en permanence aux aléas du chantier et s'engagera à respecter les délais et la qualité d'exécution.



Crédit photo – Duriez Agencement

L'agenceur au cœur d'un réseau de spécialistes

L'agenceur sait aussi sélectionner, à l'extérieur, les professionnels aux talents et profils variés, car il ne peut exceller dans tous les domaines.

Pour rester dans la course des nouvelles technologies, des nouveaux matériaux, des nouvelles techniques d'assemblage, l'agenceur recourt à son réseau de sous-traitants.

Un annuaire électronique en ligne disponible sur le site extranet des Industries Françaises de l'Ameublement, permet aux agenceurs et aux sous-traitants de travailler ensemble.



L'agenceur et le prescripteur, deux métiers complémentaires

Créatif et technicien

Comme l'interprète d'une composition musicale, l'agenceur mettra sa personnalité et son talent au service de l'œuvre de l'architecte. **Il n'est pas l'auteur mais l'interprète.**

L'architecte ou l'architecte d'intérieur va imaginer, proposer, dessiner les lieux à aménager. L'agenceur, devra traduire – interpréter – ce travail en volume, en matière, en couleur, en lumière....

L'agenceur doit savoir faire évoluer, sans la dénaturer, l'intention de l'architecte. Les plans techniques détaillés de l'agenceur ne sont pas des plans ou des dessins de prescripteurs ... Homme de terrain, l'agenceur favorisera la faisabilité technique et économique du projet.

L'agenceur passionné par les matériaux

L'agenceur, passionné par les matériaux, est constamment à l'affût des nouveautés. Il est au fait des dernières techniques de finition du bois, du placage, mais aussi du verre, de l'aluminium, du zinc... Il sait proposer le dernier matériau innovant, adapté aux cahiers des charges de ses clients, grâce notamment à l'appui de l'Innovathèque, centre de ressources des matériaux innovants, mis à la disposition des agenceurs par le CTBA et le VIA (cf. fiches partenaires en fin de dossier).

L'agenceur, expert averti et devoir de conseil

Grâce au puissant dispositif d'informations dont il dispose dans le réseau UNIFA, l'agenceur est en mesure d'assurer un chantier de qualité et conforme aux réglementations en vigueur.

L'agenceur connaît très bien le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la réalisation d'un chantier car il s'appuie sur de nombreuses références normatives.

L'agenceur se doit d'exercer un véritable devoir de conseil auprès de ses clients. Cette connaissance de la réglementation il la doit, entre autres, aux outils construits pour lui ces dernières années à l'UNIFA :

- la base de données réglementaires et normatives électronique, unique en Europe, développée par le CTBA et l'UNIFA pour le compte des Agenceurs,
- le CCTP, Cahier des Clauses Techniques Particulières, a été écrit par les agenceurs, pour faciliter la rédaction des cahiers des charges de lots agencement. Il sert aussi de référentiel et structure la profession,
- la Charte des Agenceurs de l'UNIFA permet à ses signataires (plus de 50 au 15 mars 2005) de s'engager auprès de leurs clients,
- la fiche d'évaluation de fin de chantier participe du même esprit.

La base de données réglementaires et normatives

Cette base électronique, unique en Europe, a été construite en 2003 par le CTBA et l'UNIFA, spécialement pour les agenceurs. Hébergée sur un site extranet, la base, régulièrement actualisée, est consultable à tout moment par les agenceurs.

Elle offre à tout agenceur de France, la possibilité de prendre connaissance, de façon rapide et synthétique, des extraits essentiels des textes législatifs, réglementaires et normatifs qui s'appliquent en France au mobilier d'agencement et aux travaux de menuiserie connexes. L'agenceur peut la consulter selon plusieurs critères d'entrée : les matériaux, les thématiques (accessibilité handicapés, feu réaction), le lieu d'application (sol, mur, plafond, escalier, ouvrant...), le texte de référence.



Crédit photo – Groupe Roches

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE L'AGENCEMENT

Les agenceurs interviennent dans des secteurs aussi variés que l'hôtellerie, la santé, la distribution, la coiffure, la banque, les bureaux... Partout où les espaces de vie sont agencés de façon personnalisée. Car l'agenceur est le spécialiste de l'unique, du sur mesure, ou de la petite série.

Tous les points de vente peuvent être agencés : du buraliste, au boulanger, en passant par le pharmacien, le fromager, ou encore les enseignes de distribution spécialisées dans le textile, la chaussure, les parfums, l'optique, la maroquinerie...



Crédit photo – Duriez Agencement

L'agenceur intervient dans les domaines du bureau (halls d'accueil, étages de direction des sièges sociaux d'entreprises...) de la santé (cabinets de spécialistes, centres d'imagerie médicale, dentistes...) dans le secteur de l'administration et des collectivités locales lorsqu'il s'agit d'aménager les espaces destinés au grand public (mairies, bibliothèques, centres culturels...). Il exprime également son talent dans l'hôtellerie et la restauration, où les chambres, les halls d'accueil, les bars et restaurants sont l'expression de son savoir-faire... Il réalise également des guichets de gare, intervient aussi pour des musées, cinémas, théâtres, dans la construction navale...

Le commerce, marché de prédilection de l'agenceur

Le secteur du commerce représente 59% du marché de l'agenceur, l'aménagement de bureau 20 %, l'enseignement et la culture 11%, la santé et le social 6% et enfin l'hébergement 3%.

Ce secteur est symbolisé par une faible influence sur le commerce extérieur. En effet, à l'exception peut être des zones très frontalières, il y a peu d'exportations et d'importations dans ce secteur.

Un marché de 1,5 milliards d'euros.

L'agenceur se situe à l'intersection de différents univers : le mobilier de bureau, le mobilier de merchandising, le mobilier de collectivités, le mobilier fonctionnel, voire le mobilier meublant et le secteur de l'habillage mural et des portes. Les agenceurs sont plutôt des PME. Même si certains groupes interviennent sur le marché, plus de 90% des entreprises d'agenceur ont une taille inférieure ou égale à 50 salariés.

**Le marché de l'agenceur représente près de 40 000 lieux agencés par an.
Le nombre d'agenceurs en France est estimé à environ 800 entreprises.
Le chiffre d'affaires net du marché avoisine les 1,5 milliards d'euros.**

Le Nord - Pas de Calais, fer de lance du Groupement national des agenceurs de l'UNIFA

Le groupement national des Agenceurs de l'Unifa qui comprend 88 agenceurs, a été créé il y a 5 ans. Avec ses 26 membres, le département du Nord détient le plus fort taux d'adhésions du Groupement.

Près de 100 agenceurs ont rejoint l'UNIFA

Les 88 entreprises du Groupement des agenceurs de l'UNIFA emploient près de 15 % de l'ensemble des salariés du secteur de l'agencement. L'effectif des entreprises du groupement est compris entre 8 et plus de 100 salariés. Cependant, à l'image de l'ensemble de la profession, 95% des entreprises ont moins de 50 salariés.

Les agenceurs du Nord - Pas de Calais emploient 500 salariés

La région Nord-Pas-de-Calais, avec 26 adhérents, représente à elle seule 1/3 des adhérents du Groupement national des agenceurs de l'UNIFA et leurs 500 salariés, 1/4 des effectifs. Leur chiffre d'affaires est de l'ordre de 35 millions d'Euros.

Le Nord, 80 % du CA de la région à lui seul.

Le département du Nord quant à lui pèse 80 % du chiffre d'affaires agencement de la région Nord - Pas de Calais. En effet, la moitié des entreprises d'agencement de ce département sont adhérentes au Groupement de l'UNIFA.

Ces résultats découlent d'une situation spécifique : l'agencement y est implanté depuis longtemps et s'est organisé en réseau local. De plus, la proximité avec les grands groupes de distribution a facilité le développement de la profession.

Un secteur en plein essor.

Plusieurs signaux indiquent une tendance à la croissance continue du chiffre d'affaires des entreprises d'agencement.

Une croissance de 10% par an.

Le chiffre d'affaires du code APE 454L, correspondant à « l'Agencement de lieux de vente », connaît une augmentation d'environ 7 %, en euro constant, depuis l'année 2000. De nouveaux acteurs apparaissent sur le marché : des entreprises fabriquant « des meubles meublants », des entreprises de menuiserie, des « standistes » ou encore des entreprises liées au merchandising et dont l'architecture commerciale est le métier d'origine.

Ainsi, le secteur de l'agencement –porté par la dynamique de l'architecture commerciale– connaît une croissance moyenne de 10% par an.

Des investissements importants.

Cette croissance semble se réaliser à effectif globalement constant. En effet, les entreprises améliorent leur productivité grâce à des investissements importants. Ils concernent principalement les machines outils (centres d'usinage à commandes numériques) ou l'informatique (DAO - CAO)...



Conception Architecte : Dominique Dorseuil & Gérard Corbin / Réalisation Agenceurs UNIFA

TÉMOIGNAGES D'AGENCEURS D'UNE RÉGION : LE NORD

Bois d'Aujourd'hui : plongée au cœur du partenariat agenceur- architecte à la Piscine, de Roubaix !

Quel parcours ! Emmanuel Jeanson s'est jeté à l'eau en 1978 en créant la société Bois d'Aujourd'hui, par amour du bois ! Il est aujourd'hui à la barre d'une entreprise d'agencement de 13 personnes basée à Hellemmes dans le Nord.

Sa réussite tient à l'approche artisanale du métier qu'il défend avec conviction. Les architectes ne s'y trompent pas : main dans la main, ils naviguent en toute intelligence sur les plus beaux projets de la métropole !

« Pour l'agencement du musée la Piscine de Roubaix – à ce jour l'une de nos plus belles collaborations – nous avons travaillé avec Frédérique Danneels-Bécue, architecte de la Ville de Roubaix » explique Emmanuel Jeanson. « Notre intervention sur les plans de vitrine, a permis de démontrer qu'entre un architecte et un agenceur, un bon partenariat peut venir à bout de tous les problèmes. » De fait, les modèles de vitrine dessinés par l'architecte pour l'exposition Picasso, présentaient, aux yeux d'Emmanuel, l'inconvénient de condenser la chaleur émise par les éclairages : avec 28° dans les vitrines, les œuvres exposées risquaient d'être endommagées. Rapidement, Bois d'Aujourd'hui réagit et propose d'installer un système discret de ventilateurs silencieux (110 volts) sur les vitrines : le problème était résolu ! « Cet exemple de collaboration technique avec les architectes résume bien ce qu'est Bois d'Aujourd'hui : un partenaire à part entière, à la fois conseiller, force de proposition et bien sûr agenceur. » Anticiper chaque cas de figure, innover et garantir la qualité en toutes circonstances, voilà la marque de fabrique de cette entreprise dont 50% du chiffre d'affaires 2006 est déjà bouclé. Et ce n'est pas un hasard : de Bruxelles à Paris en passant par le Nord-pas de Calais, clients et architectes se fient à la conscience professionnelle, la réactivité et le savoir-faire des artisans de Bois d'Aujourd'hui !

ZOOM

Un artisan à la pointe des dernières innovations : « notre dimension artisanale, nous y tenons beaucoup. Pour autant, nous maîtrisons toute la chaîne de la qualité de A à Z : dans ce métier de haute précision, rien ne peut être laissé au hasard ! Ainsi, malgré notre petite taille, nous avons lourdement investi en matériel pour être capable de répondre à toutes les exigences. Ici, toutes les machines sont numériques : notre atelier de 1500 m² est équipé comme une entreprise de 20 personnes qui générerait un CA de 20 millions d'euros. C'est le prix de la qualité ! »

Le groupe Roches : assurer un transfert de compétences optimal au plus haut niveau !

Plus de 100 salariés, 3 sociétés d'agencement aux domaines d'intervention complémentaires, un cœur de métier axé sur le bois mais des compétences fines sur les matériaux les plus avant-gardistes, une maîtrise des outils de DAO, des références internationales... Le groupe Roches est devenu une entreprise de tout premier plan. Pour autant, cette « success story » s'explique en bonne partie par le respect d'un principe simple : avec des salariés heureux, bien formés et informés, les compétences s'expriment pleinement. Pour le plus grand bénéfice des clients !

Fabriquer au meilleur coût avec le maximum de compétences artistiques, techniques et commerciales : voilà le positionnement de Roches. Grâce à ses équipes enthousiastes, son matériel de production top niveau et ses compagnons exigeants (50% de l'effectif), le groupe s'est hissé parmi les plus grands agenceurs hexagonaux. « *L'une des clés de notre réussite, c'est le transfert de compétences, déclare Gérard Roches, PDG. Le groupe y est très attaché ! Les jeunes qui arrivent sont pris en charge par les anciens. Nos apprentis sont heureux dans leur travail !* » Ce n'est pas le très faible turn-over qui démontrera le contraire. « *Nos ébénistes travaillent d'abord avec les mains, avant de passer sur les machines à commandes numériques sophistiquées. Ce savoir-faire unique est précieux, et nous en assurons la transmission. Chez nous, à tous les échelons, les sessions de formation (mise à jour des compétences informatiques, logistiques, manuelles) permettent à chacun de rester à niveau.* » Inutile de préciser que les architectes trouvent au sein du groupe Roches des interlocuteurs de premier plan. Sans parler du réseau de partenaires tissé au fil des années (tanneries, éclairagistes...). « *A chaque projet, nous avons su développer des techniques de travail et de fabrication nouvelles* ». Pas de doute : chez Roches, les tours de main d'hier ont de l'avenir, plus que jamais !

ZOOM

Un agenceur sur tous les terrains : Le groupe Roches, c'est aussi 3 entités distinctes : Roches Contract (agencement d'hôtels et de résidences hôtelières...), Roches Diffusion (agencement de restaurants, de brasseries et de bars...) et Roches Agencement (spécialisée dans l'agencement de magasins, restaurants collectifs, banques, bâtiments publics...).



lesagenceurs
UNIFA

www.agenceurs-unifa.com

Contacts presse :
Groupement des Agenceurs de l'UNIFA :
Vincent Lavandier – RP carrées – 03 28 52 00 57
Delphine Quéré – UNIFA – 01 44 68 18 40

10

**Duriez Agencement :
être le spécialiste
des matériaux,
c'est avant tout une
question de passion !**

Basée à Avelin dans le Nord, et créée en 1960, l'entreprise familiale Duriez Agencement ne transige pas sur ce qui a fait sa réputation : l'amour des matériaux nobles et une exigence de chaque instant. Devenu un prestataire spécialisé et reconnu dans la fabrication et l'installation de mobilier sur-mesure, Duriez Agencement compte plus de 50 salariés. Et une multitude de références prestigieuses !

« En tant qu'agenceur, nous intervenons sur les chantiers après les autres corps de métier : il nous faut donc assurer une prestation de qualité en un temps record » explique Anne Duriez, directrice commerciale. *« C'est dire si notre réactivité technique et humaine, notre travail en amont avec les architectes, notre sens de l'innovation et notre organisation interne (quand nos poseurs partent à Paris, ils y restent la semaine) doivent être irréprochables ! »* D'autant que chez Duriez Agencement, le sur-mesure est une seconde nature et la qualité, une priorité. *« Par-delà la fonctionnalité, l'ergonomie et la rentabilité de nos créations, nous nous engageons sur la sélection de nos produits, leur débit, leur finition... Chez nous, aucun panneau tout fait : nous sommes spécialistes dans le placage, le vernissage, le montage ! »* Ainsi, les halls ou comptoirs d'accueil des clients-maison (boutiques haut de gamme, banques, hôtels, aéroports, bâtiments publics, collectivités...) peuvent bénéficier de mobiliers en résine de synthèse, cérusés ou encore en Alucobon. *« Un architecte doit pouvoir revenir sur un site sur lequel nous avons travaillé ensemble 5 ans plus tard pour le montrer en exemple »* illustre Anne Duriez qui conclut : *« dans un métier où les processus sont exigeants et les délais toujours serrés, travailler avec des matériaux sélectionnés, c'est le gage d'une exigence que les prescripteurs comme les clients apprécient à sa juste valeur. »*

La qualité commence dans l'idée et se concrétise dans l'usage !

LE ZOOM

Un cas d'école au Palais de Justice ! *« L'exemple du Palais de Justice de Pontoise illustre bien notre rôle de conseil : l'architecte souhaitait un placage bois ébène et poirier, que le maître d'ouvrage a refusé pour des raisons budgétaires. Notre expérience et notre connaissance de solutions alternatives ont fait la différence : le placage bois prévu a été remplacé par du médium teinté. Plusieurs teintes chaudes vernies ont été choisies en atelier avec l'architecte en parfaite harmonie avec le projet initial. Ce matériau résiste très bien au temps et son aspect visuel et son toucher sont aussi très flatteurs. Tout le monde s'y est retrouvé ! »*



lesagenceurs
UN RESEAU DE SAVOIR-FAIRE
DES REALISATIONS SUR-MESURE UNIFA

www.agenceurs-unifa.com

Contacts presse :

Groupement des Agenceurs de l'UNIFA :
Vincent Lavandier – RP carrées – 03 28 52 00 57
Delphine Quéré – UNIFA – 01 44 68 18 40

11

UN PRESIDENT POUR LE GROUPEMENT DES AGENCEURS DE L'UNIFA

Les membres du Groupement des Agenceurs de l'UNIFA - Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement - réunis en séance plénière le 22 septembre dernier à Paris, ont élu à l'unanimité à leur présidence, François Lefebvre, directeur général de la société MG Entreprises, implantée à Roubaix (59) et spécialisée dans l'agencement du « lieu de vente ».



François LEFEBVRE,
Président du Groupement
des Agenceurs de l'UNIFA

Doté d'une double formation technique et commerciale, et après une expérience d'agent d'usine dans la filière bois, François Lefebvre, 42 ans, s'applique à partager son temps entre son entreprise qu'il dirige depuis cinq ans et ses différents mandats : administrateur d'un GE (Groupement d'Employeurs) « temps partagé », mais aussi membre de la Commission communication FFB (Fédération Française du Bâtiment), et désormais à la tête du Groupement des Agenceurs de l'UNIFA, pour un mandat de quatre ans.

Il souhaite, à travers le Groupement des Agenceurs de l'UNIFA « valoriser et promouvoir un métier riche de compétences, de savoir-faire, d'expertise, de technicité et de créativité ». Il s'est fixé pour objectif de fédérer une profession au service de ses clients que sont les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage, et de lancer avec ses confrères, des actions communes afin d'améliorer la qualité de l'expertise proposée, la formation des hommes, et de développer le réseau des compétences et des métiers.

Photo disponible sur demande

Contact presse :

UNIFA – Union Nationale des Industries
Françaises de l'Ameublement
Service Communication : Delphine Quéré,
Christel Grisier
Tél. 01 44 68 18 40
Fax. 01 44 74 37 55
communication.ifa@mobilier.com
www.unifa.org ; rubrique.presse

Le Groupement des Agenceurs de l'UNIFA rassemble plus de 80 entreprises, représentant toutes les facettes du métier d'agenceur, regroupées au sein de 6 délégations régionales qui couvrent toute la France et qui interviennent sur plusieurs marchés : le commerce (plus de 50 % de l'activité des agenceurs), le bureau, le CHR, l'enseignement et le loisir, le particulier... En 2004, le chiffre d'affaires du marché français de l'agencement est de 1,5 milliards d'euros.

MG Entreprises

Avec 40 salariés, MG Entreprises prend en charge l'étude, la fabrication et la pose en agencement pour le lieu de vente, principalement pour la grande distribution, les enseignes, la restauration collective... et ce sur toute la France.



lesagenceurs
UNIFA
UN RESEAU DE SAVOIR-FAIRE
DES REALISATIONS SUR-MESURE

www.agenceurs-unifa.com

Contacts presse :

Groupement des Agenceurs de l'UNIFA :
Vincent Lavandier – RP carrées – 03 28 52 00 57
Delphine Quéré – UNIFA – 01 44 68 18 40

12

LE GROUPEMENT DES AGENCEURS DE L'UNIFA ET LE RÉSEAU PARTENAIRE

**L'UNIFA,
Union Nationale
des Industries Françaises
de l'Ameublement.**

L'UNIFA, syndicat professionnel, créé en 1960, agit avec et pour les industriels de l'ameublement. C'est aujourd'hui l'organisation professionnelle la plus représentative de ce secteur. C'est un lieu de réflexion et d'échanges sur les évolutions des professions qu'elle représente.

Sa mission est de soutenir et de favoriser le développement de ses membres, qu'ils soient agenceurs, éditeurs, ou industriels.

L'UNIFA s'est organisée au niveau national en groupement d'entreprises qui rassemble les dirigeants des entreprises d'un même métier ou d'un même marché. C'est le cas du Groupement des Agenceurs.

**Le Groupement
des Agenceurs
de l'UNIFA**

Il y a 5 ans, les Agenceurs se sont fédérés au sein de l'UNIFA : le Groupement des Agenceurs de l'UNIFA, est présidé depuis septembre 2005 par François Lefebvre, agenceur basé dans le Nord de la France.

Le Groupement est composé de plus de 80 agenceurs et sous-traitants de l'agencement. Plus de 50 d'entre eux ont signé la Charte des Agenceurs et s'engagent à travers le livre blanc de l'agencement.

Le Groupement des Agenceurs, doté d'une structure nationale au sein de l'UNIFA, développe des clubs d'agenceurs en régions animés par les Délégués régionaux de l'UNIFA.



Crédit photo – Duriez Agencement

Les Délégations régionales de l'UNIFA

L'UNIFA s'appuie sur une organisation collégiale et participative de ses membres dans les délégations régionales : Est, Nord et Normandie, Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest. L'Île de France - Centre, région à part, est traitée directement par l'UNIFA, à Paris.

Les cinq délégués régionaux, basés à Lille, Lyon, Nantes, Nancy et Bordeaux, ont pour mission d'apporter des solutions concrètes à leurs adhérents quel que soit le domaine concerné (recherche de financements régionaux pour les projets de développement d'entreprise, par exemple). Ils assurent également les relations avec le tissu économique et institutionnel : collectivités locales, DRIRE, chambres de commerce...

UNIFA Nord (Nord-Pas-de-Calais – Picardie) et Normandie (basse et haute Normandie) Déléguée Régionale : Catherine Decruyenaere
UNIFA Est (Alsace - Champagne-Ardenne - Franche-Comté – Lorraine) Délégué Régional : Didier Hildenbrand
UNIFA Sud-Est (Auvergne - Bourgogne - Corse - Languedoc-Roussillon - PACA - Rhône-Alpes) Délégué Régional : Georges Allevard
UNIFA Ouest (Bretagne - Pays de La Loire - Poitou-Charentes) Déléguée Régionale : Véronique Calvez
UNIFA Sud-Ouest (Aquitaine - Limousin - Midi-Pyrénées) Délégué Régional : Robert Bidault
UNIFA Île-de-France – Centre Contact : Audoin de Gouvion Saint Cyr

Le CODIFA, Comité de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement

A l'initiative de l'UNIFA, le CODIFA a été institué le 23 juin 1971. Il contribue au développement du secteur de la fabrication de l'ameublement.

Sous la tutelle ministérielle, le CODIFA gère les ressources affectées aux actions collectives de la profession en les allouant aux projets d'intérêt général au service des entreprises.



Crédit photo – Groupe Roches

**Le VIA,
association
pour la Valorisation
de l'Innovation
de l'Ameublement**

L'association VIA a pour mission de valoriser les innovations dans le domaine de l'ameublement.

Le VIA propose aux professionnels de les aider à appréhender les courants en matière d'innovation, de tendances, de les informer et de les conseiller sur les innovations produits, matériaux et technologies, de les accompagner dans les démarches de création, de les mettre en contact avec des designers ou encore de monter des expositions, puisque le VIA dispose d'une Galerie dans un cadre particulièrement valorisant, sous les voûtes du Viaduc des Arts.

**Le CTBA,
Centre Technique
du Bois
et de l'Ameublement**

Le CTBA offre un appui technique dans les domaines de la fabrication, de la gestion de qualité, des études, des tests produits... Il propose également d'effectuer des essais mécaniques ou physiques sur les prototypes des entreprises.

L'Innovathèque

Créée il y a 3 ans, par le CTBA, en collaboration avec le VIA, l'Innovathèque, centre de ressources des matériaux innovants est un outil qui recense plusieurs centaines de matériaux innovants au service des professionnels de l'ameublement, des agenceurs, et des designers.

Crédit photo – Innovathèque

